



HONORAIRES DE TRANSACTION

Les honoraires sont calculés suivant ce barème :

Jusqu'à 45.000 € inclus	10% TTC
De 45.000 à 60.000 € inclus	9,5%TTC
De 60.000 à 75.000 € inclus	9% TTC
De 75.000 à 90.000 € inclus	8,5%TTC
De 90.000 à 105.000 € inclus	8% TTC
De 105.000 à 120.000 € inclus	7,5%TTC
Au dessus de 120.000 €	7% TTC

Minimum de perception de 3.600 € TTC

EXEMPLES :

Prix net vendeur	% commission TTC	Soit pour l'agence	Total versé par l'acquéreur
20 000,00 €	Minimum de perception	3 600,00 €	23 600,00 €
60 000,00 €	9,5%	5 700,00 €	65 700,00 €
144 000,00 €	7%	10 080,00 €	154 080,00 €

Le barème ci-dessus n'est donné qu'à titre indicatif.

Seuls les honoraires spécifiés clairement au mandat de vente, conformément à la loi, serviront systématiquement de référence.

TARIF AUTRES PRESTATIONS

AVIS de VALEUR VENALE :

Maison d'habitation sans dépendance	180,00 € TTC
Propriétés avec bâtiments multiples	nous consulter

Honoraires de Location :

Pour la recherche de candidats locataires, la constitution de leur dossier, l'établissement du bail, la réalisation et la rédaction des états des lieux d'entrée et sortie, l'agence percevra des honoraires équivalant à 10 % du loyer annuel + TVA à partager par moitié entre bailleur et locataire."

SARL Chris'Immo au capital de 10 000 euros, carte professionnelle n° 46-730
RCS Cahors, n° SIREN 501 822 902 TVA intracommunautaire : FR06501822902
RCP SEGAP N° : LEGI03588

Notre agence s'est engagée à ne percevoir aucun fond autre que le montant de ses honoraires.

A ce titre aucune garantie financière n'est nécessaire -

La SARL Chris'Immo ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.